

économie

39,7 M€ de fonds européens en Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine, en lien avec la Commission européenne, prend des dispositions exceptionnelles permettant aux bénéficiaires de fonds européens de disposer de mesures de simplifications administratives (prolongation des délais de conventions des bénéficiaires de fonds européens, avances de trésorerie, facilitation des acomptes et soldes). Le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a ainsi sélectionné, depuis le début de la crise, 548 nouveaux projets, en mars et en mai, 171 opérations dans le cadre des programmes européens dédiés à la compétitivité régionale (Feder - Fonds européen de développement régional), à la formation et à l'emploi (FSE - Fonds social européen), 336 projets dans le cadre des programmes européens de développement rural (Feader Leader - Fonds européen agricole pour le développement rural), 41 opérations sélectionnées dans le cadre du programme pour la pêche (FEAMP - Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche).